CECI DÉPASSE TOUT CE QUI S'EST FAIT JUSQU'À PRÉSENT!

DISTRIBUTION DE PLUS DE DEUX MILLIONS!

Le tirage gigantesque à Quarante Dollars

DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

A Numéros Simples,

MARDI, 17 JUIN 1890.

GROS LOT - - - - - - - $600,000

"Nous déclarons par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la

Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane,

et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

J. A. Early

Commissaires.

Nous, les soussignés, banques et banquiers, paierons tous les lots tirés aux loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. Walmsley, Prés't. La. Nat. Bank
P. Lanaux, Prés't. State Nat. Bank.
A. Baldwin, Prés't. N. O. Nat. Bank.
Carl Kohn, Prés't. Union Nat. Bank.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$600,000, fait	$600,000
1	Lot de	$200,000, fait	$200,000
1	Lot de	100,000, fait	100,000
1	Lot de	50,000, fait	50,000
2	Lots de	20,000, font	40,000
5	Lots de	10,000, font	50,000
10	Lots de	5,000, font	50,000
25	Lots de	2,000, font	50,000
100	Lots de	800, font	80,000
200	Lots de	600, font	120,000
500	Lots de	400, font	200,000

LOTS D'APPROXIMATION.

100 Lots de $1,000, donnent	$100,000
100 Lots de 800, donnent	80,000
100 Lots de 400, donnent	40,000

LOTS DE FIN DE NUMÉROS.

999 Lots de $200 donnent	199,800
999 Lots de $200 donnent	199,800

3,144 LOTS S'ÉLEVANT A - - - - $2,159,600

RAPPELEZ-VOUS

Que la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé que la Loterie de l'Etat de la Louisiane avait un contrat avec l'Etat, et a penché vers l'opinion que la Convention Constitutionnelle, par la Constitution de 1879, adoptée cette même année par le peuple, avait réellement conclu un nouveau contrat avec la Compagnie de Loterie, et que le contrat, conséquemment, n'expirerait pas avant le 1er janvier 1895.

La seule question à décider en ce moment est celle-ci: La présente Charte expirera-t-elle par limitation en 1895, ou sera-t-elle prolongée pour une nouvelle période de vingt-cinq ans.

M. A. DAUPHIN,
Président.

Les Lots seront payés en plein, sans déduction, sur présentation des billets au Bureau de la Compagnie, ou par les Banques Nationales à la Nouvelle-Orléans.

BILLETS ENTIER, $40; MOITIÉ DE BILLETS, $20; QUARTS DE BILLETS, $10; HUITIÈMES, $5; VINGTIÈMES, $2; QUARANTIÈMES, $1.

DEMANDE D'AGENTS POUR TOUS LES ENDROITS POSSIBLES.

Pour les PRIX FAITS AUX CLUBS, ou tout autre renseignement, écrire d'une manière lisible au soussigné, avec indication de la résidence, de l'Etat, du comté, de la rue et du numéro. La réponse par le retour de la malle sera plus prompte si l'on envoie une enveloppe avec le nom et l'adresse en plein.

AVIS IMPORTANT

TOUTES LETTRES ORDINAIRES RENFERMANT DES POSTAL NOTES, MONEY ORDERS ÉMIS PAR TOUTES LES COMPAGNIES D'EXPRESS, OU DES TRAITES SUR NEWYORK, DOIVENT ÊTRE ADRESSÉES A

M. A. DAUPHIN, New Orleans, La.

ADRESSER LES LETTRES ENREGISTRÉES RENFERMANT DE L'ARGENT À NEW ORLEANS NATIONAL BANK, NEW ORLEANS, LOUISIANA,

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

PHARMACIE.

Philip Schumann vs. Ses Créanciers.

No 30,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau, No 3½ rue Carondelet—MERCREDI, 18 juin 1890, à 10:30 heures A. M., il sera vendu à l'encan, coin des rues Philip et Annonciation, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 juin 1890—

Le contenu de la dite pharmacie, comprenant en partie un bel assortiment de médicaments homéopathiques et allopathiques, bouteilles, verrerie, etc.; 2 vitrines, 7 pieds, plaquées en nickel; 1 boîte à prescriptions; parfumerie et articles de toilette, dispensaire, balances, chaises, bureaux, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication. 7 juin—7 10 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rémunérative et centrale dans le deuxième district,

No 137 rue Douane, entre Bourbon et Dauphine,

En face du nouveau magasin de D. H. Holmes.

Deux actions du fonds capital du New Orleans Insurance Association.

Succession de Joséphine Julie Roy, femme décédée d'Arthur Déjean.

No 29,810—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 14 juin, 1890, à midi, il sera vendu à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre les rues Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 7 mai 1890, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Douane, Bienville, Bourbon et Dauphine, mesurant, au pied américain, conformément à un acte d'acquéreur de feue Joséphine Julie Roy de John S. Mills, passé pardevant Abel Dreyfous, notaire, le 3 janvier 1866, 22 pieds 8 pouces 7 lignes de face à la rue Douane sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 63 pieds 4 pouces et 6 lignes, et conformément à un plan de J. A. D'Hémécourt, député voyer, en date du 24 octobre 1868. Le dit lot est désigné par la lettre "C" et mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Douane, sur une profondeur de 63 pieds 4 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une élégante résidence en briques à deux étages, ayant cinq chambres et corridor sur chaque étage; une bâtisse à deux étages attenante à la résidence ci-dessus mentionnée, ayant quatre chambres; lieux d'aisance, caves, waterworks, un balcon face à la rue, etc., connu par le numéro municipal 137 rue Douane, louée à raison de $50 par mois, sans bail.

—AUSSI—

Deux actions du fond capital du New Orleans Insurance Association.

Conditions—Pour les deux actions comptant à l'adjudication et pour la propriété une moitié comptant ou plus et le reste à un et deux ans en billets d'acquéreur avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie, et non aliénando; le transfert de la police d'assurance qui doit être effectué sur les améliorations de la dite propriété pour couvrir le montant des billets du vendeur ou autre porteur avec intérêt et frais et 5 pour cent d'honoraires d'avocat sur le capital et l'intérêt en cas de procès pour recouvrir le paiement; la clause de vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires du capital, intérêt et frais. L'acquéreur paiera 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication au moment de la vente, et assumera le paiement des taxes d'Etat et de ville de 1890; aussi la stipulation qu'en cas d'omission de l'acquéreur de passer l'acte de vente et de payer le prix convenu dans les quinze jours après la date de l'adjudication, il sera considéré en défaut sans autre formalité, et l'acte de vente pardevant Chas. T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 11 17 24 31—juin 7 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Thomas Brennan.

No 29,831.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER. — Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 3 1|2 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 avril 1890, pour compte de la dite succession.

Un lot de terre dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Erato, Thalie et St-Thomas, mesurant, mesure française, 30 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, la mesure du dit lot de terre commencé à une distance de 90 pieds français du coin de la rue Erato.

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois avec 2 chambres, citerne, etc., connu par le No municipal 317 rue Tchoupitoulas.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1890 au-dessus du prix de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Geo. C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mai—3 10 17 24 31—7 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Double corps de logis

No 186 rue St-Philippe entre les rues Marais et Tremé.

John Achille Betat et als vs les enfants mineurs de feu Pierre Charles Betat.

Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans—Division "D"—No 29,850.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1|2 rue Carondelet, SAMEDI, 7 juin 1890 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 avril 1890 et signé le 1er mai 1890 par l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus, la propriété décrite ci-après à savoir:

Un lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Marais et Tremé, actuellement Liberté, mesurant en mesure française 40 pieds de face à la rue St-Philippe sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et laquelle portion de terre est désignée par le No 8 de l'ilet No 50, d'après un plan de Jos. Pilié, voyer, daté le 8 août 1822, déposé au bureau de Michel de Armas, ex-notaire public en cette ville, d'après un acte du 15 mars 1822, et ainsi désigné par le No 5 d'après un plan de F. N. Tourné daté le 14 février 1857, déposé au bureau de P. E. Laresche, ex-notaire public en cette ville, sous le No 34 du livre de plans marqué "L," la propriété décrite ci-dessus étant bornée sur le côté vers la rue Marais, par l'autre portion du dit lot No 5, et sur le côté vers la rue Tremé, par la propriété actuellement ou ayant appartenu dernièrement à Mlle Héloïse Demoruelle.

Les améliorations comprennent un double corps de logis à un étage, ayant quelque quatre chambres, deux cabinets et galerie, une cuisine à un étage dans le fond avec quelque quatre chambres, citerne, hydant, lieux d'aisance, cour briquetée, etc., connu par le No municipal 186 rue St-Philippe.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en paiements égaux à un, deux et trois ans, avec 8 0|0 d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication, l'acte de vente renfermant toutes les clauses de garantie usuelles; le paiement à crédit devant être divisé en billets-coupons à la convenance des parties intéressées, et l'acquéreur assumera le paiement des taxes de ville et d'Etat pour l'année 1890.

Acte de vente pardevant Charles T. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3mai—3 10 17 24 31 juin 7

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE

Contenu d'une épicerie en détail, coin Bienville et Franklin.

Vente provisoire de syndic, dans l'affaire de Mme L. Wisshock vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B., No 30,365.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—Lundi, 9 juin 1890, à 10:30 A. M., au local, coin des rues Bienville et Franklin, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la dite Cour, daté du 4 juin 1890 il sera vendu, la propriété ci-après décrite, savoir:

Le contenu du dit local consistant d'un assortiment général d'épiceries, vins, liqueurs, etc.

Le tout d'après un tableau enregistré. Conditions comptant avant livraison.

6 juin—6, 7, 8, 9.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Rideaux et Châles.

Succession de John H. Rohders et femme, consolidée.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.—Nos 28,786 et 21,968.

Le MERCREDI, 11 juin 1890, à 11 heures A. M., à ma salle d'encan, No 16 rue Bourbon, près de la rue du Canal, par et en vertu d'un ordre de l'honorable Albert Voorhies, juge de la dite Cour, daté le 29 mai 1890, je procéderai à la vente de 3 paires de rideaux fins et 2 beaux châles, d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

B. ONORATO, Encanteur.

31 mai—31—juin 4 11

PAR JAS P. GUINAULT

LIVRES.

Succession de William Muhl—No 29,139.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse.—LUNDI, 16 juin 1890, il sera vendu, à 11 heures du matin, au magasin de livres No 122 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 27 mai 1890:

Le contenu du susdit magasin de livres, installations, etc. Le tout d'après un inventaire enliassé en cour.

Conditions—Comptant.

5juin—5 11 15

PAR D. E. MORPHY

Psy. H. Jensen vs. Ses Créanciers.

No 30,121—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur.—Il sera vendu, MERCREDI, 11 juin 1890, à 10 heures et demie A. M., au magasin No 178 rue Perdido, coin Carondelet, en vertu d'un ordre de l'Hon. Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de district pour la paroisse d'Orléans, Division A, à moi décrété en date du 29 mai 1890:

En bloc, tout le contenu, installations, drogues, médecines, etc., que contient une pharmacie.

Conditions — Strictement comptant sur les lieux.

31mai—31—juin 4 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, PAUL & DENIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix du Premier District.

Joli cottage double en bois No 432 rue Gravier coin Prieur, et maisons en bois dans le fond et face à la rue Prieur.

Succession de Patrick McGrath et femme et d'Edward McGrath.

No 30,078—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALPH. PAUL, Encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 26 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Patrick McGrath et sa femme et d'Edward McGrath, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux lots de terre dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Prieur et Johnson, désignés par les Nos 26 et 27 contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit:

Lot No 26 à 30 pieds 3 pouces de face à la rue Gravier sur 120 pieds de profondeur, et le lot No 27 à 120 pieds 6 pouces et 3 lignes sur la rue Prieur, se reliant aux lignes du lot No 26 à un point de façon à former un angle de 120 pieds sur la ligne de division, et à 30 pieds 3 pouces de large dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage en bois à double corps de logis No 432 rue Gravier, coin Prieur et plusieurs cottages en bois dans le fond et faisant face à la rue Prieur et désignés par les Nos 1, 2 et 2 1|2 rue Prieur.

Le tout rapportant environ $22 par mois, indépendamment de la moitié de la propriété du coin qui est occupée par les héritiers.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an, garantis par lien du vendeur et hypothèque, pour garantir le paiement du capital et de l'intérêt. Ensemble avec les clauses de garantie usuelles d'assurance, frais d'avocat, etc. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 au-dessus du prix d'adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant W. O. Hart, notaire. Dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

31 mai—31—juin 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une nouvelle résidence-cottage rue Troisième,

(Carrollton)

Succession d'Adolphe Fritsché.

No 29,345.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division "C".

PAR MACON, PAUL & DENIS, encanteurs—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession d'Adolphe Fritsché, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, anciennement ville de Carrollton, dans l'ilet No 13 "B", maintenant 112 du nouveau plan de la ville, borné par les rues Léonidas, Jefferson, Troisième et Burthe. Le dit lot est désigné par le No 11 et mesure 30 pieds de face à la rue Troisième, sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, et selon le plan de W. H. Williams, voyer, en date du 23 décembre 1863 et déposé en l'étude de O. C. Porter, ancien notaire. Les améliorations consistent en une jolie résidence-cottage, avec galerie, cuve, etc., louée six dollars par mois; joli voisinage, etc.

Conditions—Comptant—L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Fred Diebel, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

24mai—24 31—7 14 21 28juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage et Grand Terrain Dans le Troisième District.

No 28,281—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Succession de Joseph Schwartz.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 21 mai 1890, dans l'affaire de la succession de Joseph Schwartz, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bagatelle, Union, Urquhart et Girod, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur une profondeur de 120 pieds, désigné par le No 486 de la rue Bagatelle.

Les améliorations consistent en une maison en bois à un étage, cuisine, bâtisse, entrée pour wagon, etc.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de son adjudication.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant F. J. Dreyfous, notaire.

27 mai—27 31—7 14 21 28 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 29,023—Division D.—Jacob Venwickle vs ses créanciers—Ordre de Cour—Qu'une assemblée des créanciers de l'insolvable Jacob Von Wickle soit convoquée et tenue pardevant James McConnell, Jr., notaire, à son bureau No 25 Commercial Place, en cette ville, le MERCREDI 18me jour de juin 1890, à 11 heures A. M., dans le but de fixer les termes, conditions et manière que la vente des biens délivrés par l'insolvable doivent être vendus, et dans le but de voter sur toutes autres affaires pouvant être soumises.

Nouvelle-Orléans, 4 juin 1890.

(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

5 juin—5 12 19

VENTES A L'ENCAN

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété d'entrepôt de choix Nos 122 à 126 rue Magazine entre Lafayette et Girod.

Vente à l'encan à crédit.

Dans l'affaire de l'interdiction de Daniel S. Dewees.

No 25,779—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 5 juillet 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Frederick D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B" en date du 31 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété ci après décrite, à savoir:

La propriété "Entrepôt," de choix, Nos 122 à 126 rue Magazine, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Foucher, Lafayette et Girod. Le terrain est composé du tout des lots 2, 3, 4, 10, 11 et 12 sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. B. Cenas, notaire, le 12 avril 1850. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble 59 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magazine (et s'étendant au travers de l'ilet) 59 pieds 2 pouces 3 3|5 lignes de profondeur sur le côté le plus près de la rue Girod, et 172 pieds 6 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Lafayette, le tout plus ou moins. Cette propriété est louée à bail jusqu'au 1er octobre 1890, à M. J. Watts Kearny.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec 7 pour cent d'intérêt par an, garanti par hypothèque spéciale et privilège et liens de vendeur sur la propriété avec toutes les clauses usuelles de garantie. 10 pour cent de dépôt devant être payé au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de 1890.

Acte de vente pardevant Jno. Bendernagel notaire, aux frais de l'acquéreur.

1er juin—1er 7 14 21 28—juil 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété coin Constance et Philip.

Vve Annie Bopp vs Henry B. Bopp et William Bopp.

No 29,717—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire en partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur Bureaux, 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu du jugement rendu dans l'affaire ci-dessus par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

Le grand lot et améliorations qui s'y trouvent, coin nord-est des rues Constance et Philip, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Jackson, Constance et Laurel, désigné comme lot No 6, et mesurant 33 pieds 3 pouces 3 1|2 lignes de face à la rue Constance sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Philip, formant le coin des dites rues.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et devant faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Benjamin Ory, notaire.

24 mai—24 31—7 14 21 28 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage No 544 rue Dauphine.

Succession de James Carrigan.

No 29,896—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — NICHOLAS J. HOEY, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet. — SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté du 5 mai 1890, il sera vendu à l'encan:

Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Grands-Hommes ou Dauphine, Casacalvo ou Royale, Espagne et Poète, désigné comme le terrain No 10 sur un plan de Joseph Pilié, le 3 mai 1844, déposé en l'étude de Louis F. Caire, ancien notaire en cette ville. Le dit terrain mesure, au pied anglais, 31 pieds de façade rue Dauphine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un joli cottage en bois, à un étage, avec grande allée latérale et cuisine à l'arrière. Aussi une maison détachée, à un étage, cuisine, etc., ayant une entrée séparée; le tout porte le No 544 rue Dauphine.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de l'année 1890, et faisant un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Chas. G. Andry, notaire.

7mai—7 17 24 31—ju'n7.

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence No 330 rue Conti

Adam Wagatha et als vs Mme Charlotte Burkhardt et als.

No 30,009—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR, NICHOLAS J. HOEY, encanteur,—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans l'affaire ci dessus par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 15 mai 1890 il sera vendu à l'encan:

La résidence en bois à deux étages No 330 rue Conti, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Conti, Bienville, Roman et Prieur, le lot mesure 21 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins.

Conditions comptant.—L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. J. Lewis, notaire.

24 mai—24, 31—juin 7 14 21 28

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'Elégante résidence avec de beaux terrains, coin Sud-Ouest des rues Prytanée et Troisième,

Faisant face aux résidences de MM. McStea, Parker, Behan et Brunswig.

A l'encan. A crédit.

Succession de Rodolphe Woeste.

Nos 29,945 - Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté du 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur ci-après décrite, à savoir—

1° Une certaine portion ou lot de terre, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Prytanée, l'avenue St-Charles et les rues Troisième et Quatrième, désigné comme l'ilet No 105 sur un plan dressé par B. Buisson en date du 5 mars 1852, déposé en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire en cette ville. Le dit lot mesure 84 pieds, plus ou moins, de façade à la rue Prytanée sur 127 pieds de profondeur et face à la rue Troisième (formant l'encoignure), mesure anglaise.

2° Un certain lot ou portion de terre, situé dans le même ilet que le lot ci-dessus désigné, mesurant 42 pieds, plus ou moins, à la rue Prytanée, entre Troisième et Quatrième, sur une profondeur de 127 pieds et attenant au lot ci-dessus.

3° Un certain lot de terre situé dans le même ilet mesurant 29 pieds de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur et attenant en arrière des lots ci-dessus mentionnés; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en cottage "Elizabethan" à deux étages à distance de la rue et des limites de terrain, ayant un grillage en fer sur la devanture, un joli jardin, pelouse ombragée par des magnolias et des chênes, pavé Schillinger. La maison a un grand corridor central, de vastes salons à arche, richement peints à fresques, boudoir, bibliothèque, grande salle à manger, cuisine et offices, 7 chambres à coucher, chambre à bain cabinets d'aisance, etc. Une bâtisse attenante a du logement pour des domestiques; plus loin sont écurie, remise, serres-chaudes, etc; le tout est en parfait état et forme l'ensemble d'une charmante demeure dans un fort agréable quartier.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à crédit de un et deux ans, à partir du jour de la vente; les paiements à termes portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final. Les billets seront garantis par lien du vendeur, privilège et hypothèque spéciale sur la propriété vendue incluant la clause pénale de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès. Les polices d'assurance sur la propriété devront être transférées et toutes les autres clauses de sécurité seront dans les billets. Les acquéreurs assumeront le paiement de toutes les taxes de la dite propriété de cette année 1890, et feront un dépôt de 10 pour cent du prix d'adjudication au moment de la vente.

L'acte de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Octave Morel, notaire, 3 1|2 rue Carondelet.

3 mai—3 5 10 17 24 31—juin 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Propriété Sulphur Spring

Bien améliorée et cultivée,

Et deux morceaux de terre attenants.

Pâturage et terre de bois pour construction, près de Covington, Lne.

A l'encan pour du crédit.

Succession d'Adam Thomson.

No 27,679.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 21 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, dans la ville de la Nouvelle Orléans, en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 12 mai 1890, il sera vendu à l'encan la propriété de valeur, à savoir—

1° La propriété Sulphur Spring, située à à peu près un demi mille au nord de la ville de Covington, dans la paroisse St-Tammany, Lne., étant une partie de la Section 37 Township 6, Sud du Range 11 Est, ayant à peu près 388 47|100 acres, borné au Nord à l'Est par la rivière Bogue Fa'aya et à l'Ouest par le chemin Lee Ferry. Ces terres sont toutes entourées et en partie cultivées en cannes à sucre, maïs et avoine, ayant à peu près 25 acres en plant de cannes et quelques souches. Il y a une grande sucrerie avec chaudières, machine, moulin et équipage, grange, écurie, hangar à fourrages, cabanes pour travailleurs, etc.; face au chemin Covington, la principale avenue. Il y a deux cottages et vers le centre une maison de fermier et un cottage séparé. Il y a sur le terrain trois abondantes sources deux desquelles sont sulfureuses et une ferrugineuse, cette dernière est entourée d'une jolie et grande fondation en briques convenable pour une grande bâtisse. Ces jolies sources sont renommées dans tout le Sud pour leurs propriétés médicinales et curatives. Les communications avec la ville sont constantes et rapides.

2° Le morceau Grazing touchant au terrain ci-dessus et face sur A. à l'ouest du chemin Lee Ferry, ayant à peu près 322 53|100 acres et presque tout défriché et entouré, traversé par le (Mile et North Branches,) sur ce terrain il y a un grand puits ou source minérale. Le terrain forme une partie de la section 37, Township 6 South Range 11 East, ayant à peu près 340 acres de terre presque tout en bois pour construction, ayant une grande façade sur la rivière Bogue Falaya, et est traversé par deux chemins Covington et le Mile Branche.

Conditions—La moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs, la balance des prix respectifs de l'adjudication à un crédit de un, ou un et deux ans du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt de 8 pour cent par an du jour de l'adjudication, jusqu'à maturité et jusqu'à parfait paiement, garantis par privilège

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, l'assurance de toutes les améliorations et le transfert des polices aux détenteurs des billets, ensemble avec la clause pénale de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuite pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles de garantie, les acquéreurs assumant le paiement des billets et toutes les taxes pour l'année 1890 et devant déposer 10 pour cent au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James J. Woulfe, Esq., notaire.

18 mai—18 24 31—juin 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Attention Capitalistes!

Placement rémunératif dans le centre de la ville.

Magasin rapportant un bon revenu, rue Magazine, et une élégante résidence, rue St-Charles.

Henry Hymann et als., vs Stella M. Hymann tutrice et als.

No 29,917—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement pour effectuer un partage dans l'affaire ci dessus décrite par l'Honorable Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 29 avril 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur suivante, à savoir—

Le magasin situé No 36 rue Magazine.

1° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Tchoupitoulas, Gravier et Natchez, désigné comme lot No 3, mesurant, au pied américain, 23 pieds 8 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur de 59 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 2, 59 pieds 5 1|2 pouces de profondeur sur la ligne du lot No 4, et 22 pieds 9 3|4 pouces de largeur dans le fond et face au Passage Arcade, lequel Passage est en commun avec tous les autres lots qui en font face.

Les améliorations consistent d'un magasin en briques à quatre étages, No 36 rue Magazine, connu comme le "Bon-Ton Saloon" et touchant à l'Hôtel Vonderbank; est aussi sujet à un bail de $1600 par an jusqu'au 31 octobre 1894.

Magasin No 88 rue Magazine.

2° Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Foucher, Poydras et Lafayette, désigné comme lot No 1 et mesurant 26 pieds 9 pouces et 5 lignes de face à la rue Magazine, 26 pieds 10 pouces dans le fond et face à la rue Foucher sur une profondeur de 147 pieds 5 pouces et 2 lignes au travers du dit ilet sur un côté vers la rue Poydras et 148 pieds 10 pouces de profondeur sur le côté du lot No 2.

Les améliorations consistent d'un magasin en briques à quatre étages connu comme le No 88 de la rue Magazine, dans le centre des épiceries et des magasins de produits de l'Ouest, occupé par MM. Pinski Brothers et vendu sujet à un bail de $1,000 par an jusqu'au 30 septembre 1891.

Résidence No 186 rue St-Charles.

3° Un lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St-Charles, St-Mary ou Church, Girod et Julie, désigné comme le lot No 5, et mesurant, au pied américain, 26 pieds de face à la rue St-Charles, et, s'étendant au travers de l'ilet sur une profondeur de 149 pieds 2 pouces et 3 lignes, il a une même façade de 26 pieds à la rue Church. Les améliorations consistent en une grande et élégante résidence, bâtisse moderne à trois étages, façade en briques pressées et un vérandah en fer. La résidence, site et bâtisses dans le fond contiennent un grande quantité de chambres, et les appartements ont été disposés pour le confort d'une grande famille; salle très convenable pour fêtes ou concerts; le tout constituant une résidence de premier ordre.

Conditions—Un tiers comptant, le restant payable à un et deux ans à partir du jour de la vente avec intérêt à raison de 7 pour cent par an, les billets subdivisés en coupons et seront garantis par hypothèques spéciales et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue et les clauses pénales de 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de la police et toutes les clauses usuelles de garantie. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes du prix de l'adjudication, toutes les taxes sur les dites propriétés pour l'année 1890, et un dépôt de 10 pour cent du prix au moment de la vente. L'intérêt des héritiers majeurs dans la dite propriété étant les quatre cinquièmes de celle-ci, les acheteurs ont le privilège à leur propre option de payer un tiers ou plus comptant jusqu'à l'extinction du dit intérêt.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant James Fahey, notaire, No 162 rue Commune.

3mai—3 10 17 24 31—7 juin.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété cottagère à l'encan, No 84 rue Polymnie, entre Carondelet et Baronne, et No 426 rue St-André.

Succession de Michael L. O'Connell.

No 29,982.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, encanteur.—Bureau: No 17 rue Carondelet.—SAMEDI, 21 juin 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "E", daté le 14 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Cette résidence, cottage de choix, No 84 rue Polymnie, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Polymnie, Chemin Félicité, Carondelet et Baronne. Le terrain est composé de deux lots, désignés comme Nos 7 et 8, se touchant et mesurant ensemble 54 pieds 4 pouces de face à la rue Polymnie, 54 pieds 8 pouces et 4 lignes de face au

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

Chemin Félicité, 119 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté de la rue Carondelet et 108 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne du côté de la rue Baronne.

Ensemble avec et comprenant un morceau de terre désigné par la lettre K formant toute la façade du dit carré rue Félicité et mesurant 283 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur, et 1 pied 2 pouces et 1 ligne de façade rue Carondelet. Cette propriété constitue une attrayante et confortable demeure dans un très agréable quartier contigu et avoisinant les maisons de résidence de MM. Gonzales, Schwartz et Kessler.

2° Le cottage double, en bois, Nos 426 et 426 1|2 rue St André, dans le Quatrième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues St André, Dryades, Josephine et Lan... Le terrain est désigné par le No 6 et mesure 32 pieds de façade rue St André et sur 80 pieds 1 pouce de profondeur, entre ligne parallèles, et forme l'angle des rues St André et Lau... quartier bien habité, près des chars de la rue Dryades passent devant la propriété.

Conditions—Comptant—Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes sur les dites propriétés pour cette année 1890 et déposer 10 pour cent du prix de leurs enchères au moment de la vente.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant John G. Eustis, notaire.

17 mai—17 24 31—7 14 21 juin

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence rue Girod, entre Carondelet et Baronne.

—ET—

Une propriété-cottage double rue Bassin, entre Terpsichore et Euterpe.

John Stumpf vs. Katie Stumpf et als.

No 29,732—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

Vente judiciaire pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement rendu dans cette affaire par l'Hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, le 16 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

1° Six résidences en briques à un étage Nos 194 à 200 rue Girod, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Girod, Julie, Carondelet et Baronne; les lots sont désignés par les lettres A, B, C, D et F, sur un plan ou certificat de voyer fait par P. A. D'Hémécourt, député-voyer de ville, en date du 22 mars 1890. Lesquels dits lots se touchent et mesurent chacun comme suit, à savoir:

Le lot A mesure 15 pieds 8 pouces 1 ligne de face à la rue Girod sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 6 lignes, entre lignes parallèles.

Le lot B mesure 14 pieds 7 pouces sur la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces sur la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot C et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des dits lots B et C.

Le lot C mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot B et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots B et C.

Le lot D mesure 14 pieds 6 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot, la plus rapprochée de la rue Baronne, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot E, et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot E mesure 14 pieds 7 pouces de face à la rue Girod sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, 1 pied 6 pouces de la façade du dit lot la plus rapprochée de la rue Carondelet, sur 44 pieds de profondeur de la rue Girod, avec une portion semblable touchant au lot D et constituant une allée commune de 3 pieds pour l'usage des susdits lots D et E.

Le lot F mesure 15 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Girod, sur 127 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le cottage en bois, à un étage, à double corps de logis, Nos 428 et 430 rue du Bassin, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bassin, Lautrefois White), Franklin, Terpsichore et Euterpe, désigné comme lot No 7, et mesurant 32 pieds de face à la rue Bassin, sur 97 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions de la vente—Un tiers ou plus comptant et le reste à un crédit de 1 et de 2 ans à partir du jour de la vente, en billets des acquéreurs, portant intérêt à raison de 8 pour cent l'an, garantis par hypothèque spéciale et le privilège du vendeur, avec transfert des polices d'assurance, honoraires d'avocat pour le cas de poursuites judiciaires, et toutes les autres clauses ordinaires de garantie. L'acquéreur devra assumer le paiement de toutes les taxes pour l'année 1890, et faire un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

ETAT DE LA LOUISIANE. — COUR CIVILE de District pour la Paroisse d'Orléans—No 30,276—Division C—Philip Thompson vs ses créanciers—Ordre de cour.—Que la présente pétition soit enliassée et qu'une réunion des créanciers de Philip Thompson, soit convoquée et tenue pardevant John Bendernagel, notaire, le 24me jour de juin, 1890, dans le but de considérer et de voter sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens de Philip Thompson soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé: FRED D. KING, Juge.

Que E. B. Dubuisson, Esq., avocat soit appointé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 23 mai 1890.

Signé: F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

24 mai—24—juin 10 24

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Villa sur l'Avenue.

Coin sud-ouest de l'avenue St Charles et de la rue Septième.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu dans l'affaire de Gilbert H Green vs ses créanciers, No 19,734 du dossier de la dite Cour, daté du 21 mai 1890, il sera vendu à l'encan—

L'élégante villa et de grands terrains, No 713 avenue St-Charles, dans le 4 sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St-Charles et les rues Carondelet, Septième et Huitième. Le terrain mesure 95 pieds sur l'avenue St-Charles sur 140 pieds, plus ou moins, de profondeur et de façade à la rue Septième. 120 pieds de profondeur sur la ligne opposée du côté de la rue Huitième, à la dite profondeur le dit terrain s'élargit vers la rue Huitième de 32 pieds 2 pouces, à ensuite une autre profondeur de 20 pieds, plus ou moins, à la ligne du fond, laquelle mesure 127 pieds 2 pouces de large.

La résidence est retirée de toutes les lignes du lot avec une barrière ouverte en fer sur le devant, terrains dans le jardin et gazon, un élégant intérieur fini et admirablement arrangé pour le bien être et la commodité d'une grande famille; le terrain est orné de fleurs, arbustes et des plus attrayantes sur l'Avenue.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste du prix à un et deux ans de crédit en paiements égaux, démontrés par les billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente, garantis par hypothèque spéciale et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue. L'acte devant contenir toutes les clauses usuelles de garanties, telles que assurance, honoraires d'avocat en cas de poursuite, etc. L'acquéreur assumant le paiement de toutes les taxes de la présente année en sus du prix de l'adjudication et devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur par devant N. B. Trist, Esq., notaire.

24 mai—24 31—juin 7 14 21 28

PAR J. V. GOURDAIN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour effectuer un partage.

Propriété du Troisième District

Au coin des rues Bagatelle et St Jean Baptiste (ou Robertson).

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 28,037.

Marie Anne Vollmer, épouse, etc., vs. J. Fontaine.

PAR J. V. GOURDAIN, Encanteur. Bureau 87 rue Bienville—SAMEDI, 7 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 28 avril 1890, signé le 2 mai 1890, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite savoir:

Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Bagatelle, Claiborne, St-Antoine et St John-Baptiste, (ou Robertson), désigné comme terrain No 1, ayant 30 pieds de façade rue Bagatelle, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, couverte en ardoises, cuisine, citerne, etc.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la partie à crédit, s'il y en a, payable en billets portant intérêt de 8 0|0 par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumera le paiement des taxes pour l'année courante en sus du prix d'adjudication. L'acquéreur fera un dépôt comptant de 10 0|0 sur le prix d'adjudication. L'acte de vente pardevant W. O. Hart notaire, aux frais de l'acquéreur.

6 mai—6 10 17 24 31—juin 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR J. V. GOURDAIN, encanteur—Bureau No 87 rue Bienville — JEUDI, 19 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté du 13 mai 1890, pour le compte de la succession de Louis Edmond Faurès, No 29,841 du dossier, il sera vendu.

Le cinquième indivis des morceaux de terre tous situés dans la paroisse St Jean Baptiste, Louisiane, décrits comme suit:

1° Le 1|4 N. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi, contenant 160 16|100 acres. 2° Le 1|4 S. E. de la sec. 19, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 27|100 acres. 3° Le 1|2 O. de la 1|2 E. de la sec. 30, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 acres. 4° La 1|2 O. de la 1|2 E. de la sec. No 31, T. No 10, R. No 7 Est du fleuve Mississippi contenant 160 acres.

Conditions—Comptant.

Actes de vente pardevant Marcel T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

20 mai—20 26 31—juin 7 14 19

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de beaux meubles de ménage consistant d'un ameublement de salon et de chambre à coucher, de corridor et de cuisine, d'un stove, d'ustensiles de cuisine, de stores de fenêtres, de chandeliers, etc., sur les lieux, 220 rue Première coin Coliseé.

Succession de Schuyler B. Steers.

No 29,811.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON, encanteur, bureau, 164 rue de la Commune, LUNDI, 9 juin 1890, à 11 heures A. M. sur les lieux 220 rue Première coin Colisée, en vertu d'un ordre de l'Honorable Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 23 mai 1890, Dossier No 29,811, pour le compte de la succession de Schuyler B. Steers, à l'encan, il sera vendu.

Un lot de meubles de ménage, de lustres et d'autres effets mobiliers sur les susdits lieux, ainsi qu'il appert d'un inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

30 mai—30—3 7 9 juin

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage d'un cottage double de choix bien rémunérateur.

Nos 62 et 62 1|2 rue Troisième près Fulton.

Patrick Melheren vs Mme P. A. Melheren, sa femme et autres.

No 29,979—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—GEORGE G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 176 rue Commune. — SAMEDI, 28 juin 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu le 14 mai 1890 et signé le 21 mai 1890, par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus nommée.

Le cottage double en bois bien situé, avec deux étages en arrière, Nos 62 et 62 1|2 rue Troisième, dans l'ilet borné par les rues Troisième, Quatrième Fulton et Rousseau, retiré de la rue, et ayant galeries sur le devant, escaliers, couloirs, six chambres, hangars, citernes, cours et corridor, etc, à chaque corps de logis. Le lot mesure 30 pieds 7 pouces et 6 lignes de face à la rue Troisième sur 127 pieds de profondeur, entre lignes parallèles près de la place Clay, et dans un voisinage bien habité. Cette jolie propriété commande un loyer régulier rapportant actuellement $264 par an.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance à un et deux ans de crédit en billets garantis par lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, et toutes les clauses usuelles de garantie, l'acquéreur assumera les taxes de 1890 et fera le dépôt accoutumé de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

L'acte de vente pardevant James Simeon, notaire, aux frais de l'acquéreur.

25mai—25 31—juin 7 14 21 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Terrain de valeur non amélioré,

SUR LE CHEMIN DE LA MÉTAIRIE,

A environ un demi-mille de la rue du Canal et touchant au Oakland Park.

Succession d'Adolph Zenneck

No 21,972—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 12 juin 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 7 mai 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain morceau de terre, situé dans la paroisse d'Orléans, contenant 14 79-100 acres, plus ou moins, borné au nord par le Chemin de la Métairie, au sud par la rue North Line, à l'est par le Oakland Park et à l'ouest par les terres de la succession de A. Zenneck, plus pleinement décrit sur le plan dressé par P. N. Judice, voyer, daté du 12 août 1882, et déposé au bureau de S. S. Carlisle, anciennement notaire. Sa proximité de la ville rend cette propriété convenable pour un jardin potager ou une laiterie, ou une résidence de campagne, à l'option de l'acquéreur.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent pour frais d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection, et l'acquéreur devra assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

10 mai—10 11 17 24 31 juin 7 14

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jno. B. Lalande vs ses créanciers.

No 29,164—Cour Civile de District — Division A.

Le "Classers Cotton Compress," anciennement la première presse à coton construite à la fonderie de Scott, et dans les Reding Iron Works, Reding, Pennsylvania,

Reconnue comme la plus grande et la plus puissante presse à compression du monde (sauf une semblable à Galveston, Texas.)

PAR D. E. MORPHY, encanteur, il sera vendu, SAMEDI, 28 juin 1890, à midi, si pas avant à une vente privée, rue Franklin, entre Euphrosine et Calliope, en vertu d'un ordre de l'honorable Thomas C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, adressé à Eugène Soniat, syndic de la susdite insolvabilité le 23 mai 1890.

Le Classers Cotton Press, anciennement la première de toutes, provenant de la fonderie de Scott, des Reding Iron Works, Reding Pennsylvania, bien connue comme la plus grande et la plus puissante des presses à compresser le coton du monde (sauf une semblable à Galveston Texas.) Elle a trois bouilleurs, chacune de 48 pouces de diamètre, 27 pieds de longueur, avec deux tuyaux de 17 pouces—tout le fer est d'une épaisseur de 3|8me de pouces du meilleur reboul de Pennsylvania. Quant elle fonctionne, son action, haut et bas, se fait en moins de moitié du temps que ne se fait celle des autres presses, ayant la vapeur et des soupapes d'échappement de dimension double et des cylindres de renversement donnant une pression de 140,000 livres sur le dos des roues (secteurs.)

Cette presse, alors qu'elle ne faisait qu'un service ordinaire a fourni à des navires des chargements de 22,545 livres de coton (régistre.)

Un de ses principaux avantages est sa grande puissance de doubler le coton; tandis qu'elle possède bien des avantages sur les autres presses, elle ne consume pas plus de combustible que ces autres, si elle en consume autant. La Presse est actuellement prête à être vue à la "Classers Cotton Press", en ville, rue Franklin, entre Euphrosine et Calliope.

Conditions—10 pour cent du prix de l'adjudication, comptant sur les lieux; le reste un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit, portant 8 pour cent d'intérêt par an avec lien sur la propriété et sécurité de la ville approuvée.

L'acte de vente pardevant M. C. Soniat, notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 mai—27 juin 1 8 27 28